



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 118265

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos des propositions inscrites dans « Artisanat et petite entreprise », édité par l'Union professionnelle artisanale (UPA). Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de revoir les modalités de prise en charge des maladies professionnelles dont la multifactorialité est reconnue par les experts. Aussi, il le prie de lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118265

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1502